

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 02 juillet 2020 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TOULOUSE (31)** à :

ABEILLE Amandine [avec les
félicitations du jury]
ABDILLAH I Habon
AMBEC Manon
BOLBOCEANU Maria
BONAVENTURE Chloé
BOUSOLTANE Malika
BOUTET Coralie
CHABOCHE Lucile
CHANAUD Julie
CLERMONT épouse LACAN Karine
DANESIN Margaux
EL GHOUL Sabrina

FOLLEROT Léa
FRICOU Maeva
GAUGAIN Julie
GRONDIN Laureen
LABOULLE Katia
LABRADOR Roxanne
LAFFON Angélique
MATHIEU Sophiane
MEDA épouse VÉLASCO Sophie
MOULIN Pauline
NDION-OSSIBI Obonie
THALI Inès
VILLENEUVE Margot

Fait à Paris, le 02 juillet 2020
la présidente du jury,


Christelle DEGRELLE



Décision à titre purement informatif.

Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles